

Stairwage démocratise l'acompte sur salaire avec son application

À l'aune de la crise économique, la startup Stairwage a mis au point une solution destinée aux entreprises qui veulent aider leurs salariés à soulager la pression financière qui pèse sur eux. Son système de versement de la paie à la demande limite les découverts et frais d'agios.

Temps de lecture : minute

5 janvier 2021

Au-delà des entreprises, la crise frappe les particuliers. La startup Stairwage, qui annonce une levée de fonds auprès de business angels à hauteur de 500 000 euros, veut leur venir en aide en démocratisant l'acompte sur salaire. Pour diminuer le "stress financier" de leurs salariés, les entreprises peuvent recourir à son application mobile pour offrir à ces derniers la possibilité de demander un virement instantané de la somme déjà acquise dans le mois. Un terreau favorable semble exister dans l'Hexagone pour le développement de ce type de solutions, très répandu dans le monde anglo-saxon. 60 % des ouvriers et employés français affirmaient, en mars 2020, qu'ils opteraient davantage pour une entreprise facilitant le versement de la paie à la demande, selon un sondage OpinionWay.

Renforcer la politique sociale de l'entreprise

Fondée en 2020, Stairwage ne réinvente pas la roue. Si elle s'appuie sur les dispositions légales qui permettent à un salarié de réclamer une avance sur salaire, la FinTech entend surtout simplifier la procédure pour y avoir recours. Son application, disponible sur Android et iOS, donne la

possibilité aux particuliers de mieux "*piloter leur budget mensuel*". Il y voit l'état de ses comptes bancaires et le montant du salaire acquis dans le mois en cours en temps réel.

Selon la jeune pousse, "*deux clics*" suffisent pour formuler une requête à son employeur et la somme demandée est "*instantanément reçue sur son compte en banque*". De quoi faire face aux imprévus financiers, comme les découverts et leurs frais d'agios... sans pour autant avoir à exposer sa situation personnelle à sa hiérarchie.



À lire aussi

Entre Paris et les régions, les salaires des profils tech toujours en décalage

Pour les sociétés clientes, le mécanisme pensé par Stairwage constitue aussi un moyen de renforcer sa politique sociale à l'égard des salariés. Un point non négligeable à l'heure où le sujet du bien-être en entreprise commence à s'imposer dans les débats. La solution pose, par ailleurs, un cadre sur une procédure généralement très floue.

La FinTech affirme se charger elle-même de l'avance sur salaire. Une

somme qui doit lui être remboursée par l'employeur en fin de mois, à la date de la paie. *"Accepter une demande d'acompte n'a donc plus aucun impact. Ni sur les ressources humaines, ni sur la trésorerie"* , avance ainsi la jeune pousse, qui estime que cette *"souplesse fait écho aux évolutions professionnelles et sociétales"* actuelles. De grands groupes, tels que Novotel, Ubisoft ou bien McDonald's, auraient ainsi adopté une solution de paie à la demande pour doper leur politique RH.

Stairwage nourrit également une ambition pédagogique. Dans le courant de l'année 2021, la FinTech proposera un module d'aide personnalisée à la gestion du budget. Ce dernier a pour vocation de rassembler un panel de ressources à partir desquelles se documenter. *"Nous allons pouvoir accélérer notre développement commercial en France, renforcer nos équipes et proposer de nouveaux services dédiés aux salariés. Nous allons tout mettre en œuvre pour atteindre cet objectif d'améliorer le bien-être de millions de salariés"* , a ainsi commenté par voie de communiqué Yann Le Floc'h, président-fondateur de la startup, pour qui cette solution permet aux particuliers d'éviter de multiplier les crédits bancaires. Un modèle prometteur dont se sont aussi emparées ces derniers mois d'autres "FinTech du salaire" - parmi lesquelles Bling (ex-Sherwood) ou encore Rosaly - portées par le contexte économique.